



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021 RÉUNION DE LA COMMISSION DE PROPAGANDE

LUNDI 17 MAI 2021

La commission de propagande se réunira pour l'examen des projets des bulletins de vote et des circulaires le lundi 17 mai 2021 à la préfecture des Alpes-Maritimes (centre administratif départemental à Nice), 147 boulevard du Mercantour, bâtiment Estérel, salle des conférences, 2º étage. Les travaux débuteront à 8 heures.

1/ LES PROJETS SERONT EXAMINÉS LE MATIN, POUR LES CANTONS NUMÉROTÉS DE 1 A 16, **SELON LES TRANCHES HORAIRES SUIVANTES:**

- de 8h00 à 9h00: du canton n° 1 au canton n° 4 (Antibes-1, Antibes-2, Antibes-3, Beausoleil);
- de 9h00 à 10h00 : du canton n° 5 au canton n° 8 (Cagnes-sur-Mer-1, Cagnes-sur-Mer-2, Cannes-1, Cannes-2);
- de 10h00 à 11h00 : du canton n° 9 au canton n° 12 (Le Cannet, Contes, Grasse-1, Grasse-2).
- De 11h00 à 12h00 : du canton n° 13 au canton n° 16 (Mandelieu-la-Napoule, Menton, Nice-1, Nice-2)

2/ LES PROJETS SERONT EXAMINÉS L'APRÈS-MIDI, POUR LES CANTONS NUMÉROTÉS DE 17 A 27, SELON LES TRANCHES HORAIRES SUIVANTES :

- de 13h00 à 14h00 : du canton n° 17 au canton n° 20 (Nice-3, Nice-4, Nice-5, Nice-6) ;
- de 14h00 à 15h00 : du canton n° 21 au canton n° 24 (Nice-7, Nice-8, Nice-9, Tourrette-Levens):
- à partir de 15h00: du canton n° 25 au canton n° 27 (Valbonne, Vence, Villeneuve-Loubet).

L'EXAMEN DES DOSSIERS SE FERA PAR ORDRE DU PANNEAU D'AFFICHAGE POUR **CHAQUE CANTON**